

**La ville de Pontivy (Morbihan), 15 000 habitants, recrute un chargé de sécurité
H/F**

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux
Titulaire ou contractuel

Missions

Sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur des services techniques, vous assurez les missions suivantes :

- assister et conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques professionnels et de mise en place d'une politique de prévention des risques en matière de santé et sécurité au travail
- sensibiliser l'employeur et l'administration aux règles d'hygiène et de sécurité au travail et veiller au respect de celles-ci
- contribuer en lien avec le Directeur général des services aux dispositifs de sécurité civile (Plan Communal de Sauvegarde, DICRIM, PPRI, PPI...), de salubrité et de sécurité des habitations publiques et privées
- gérer les ERP et l'ensemble des contrôles réglementaires des établissements privés et communaux
- gérer la sécurité des manifestations et évènements, notamment sportifs et culturels

Profil recherché

- Technicien bac + 2 avec diplôme de type BTS, DUT ou équivalent
- expérience en sécurité du travail requise
- très bonne connaissance de la législation en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail
- très bonne connaissance de la réglementation en matière d'ERP et des dispositifs de sécurité civile
- connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale
- capacités relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles
- capacité à être autonome, à prendre des initiatives et à être force de proposition
- capacité à l'analyse et à la synthèse et notamment à présenter des tableaux de bord de suivi
- sens du contact et qualité d'écoute
- aisance en réunion
- maîtrise des outils informatiques de bureautique
- participations aux groupes de travail (CHSCT, groupes de travail...)
- permis B

Informations pratiques

Conditions de recrutement : Recrutement sur un emploi de titulaire ou de contractuel dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Temps de travail : 35 h par semaine

Rémunération : rémunération dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, régime indemnitaire, prime annuelle (800€), restaurant administratif, participation de 25€ net par mois à une cotisation mutuelle labellisée, contrat groupe prévoyance, CNAS.

Date limite d'envoi des candidatures : 31 mars 2022

Date début prévue : 11 avril 2022